



CHAPELLE SAINT-ESPRIT.

(chapelle de l'ancien hôpital Laënnec) 3 rue Etienne Gourmelen QUIMPER -

BULLETIN de LIAISON des « Ouvriers du Saint-Esprit.

- affiliée à l'association « Œuvre de Saint-Joseph » -

N° 27 du 21 avril 2019

Rédaction : Jacques Pensec 10 rue du Port 29750 Loctudy.

Courriel : saint.esprit.chapelle@sfr.fr

<http://lesouvriersdubondieu.com>

Quatre mois depuis l'envoi du bulletin de liaison du 31 décembre 2018, il est temps que je revienne vers vous en ce début de printemps.

Depuis janvier et pour ne pas perdre contact avec les problèmes de la chapelle, les membres du conseil se sont donnés deux rendez-vous de travail auxquels s'ajoute une réunion avec l'Œuvre de Saint-Joseph à la vallée des Saints à Carnoët.

Au cours de ces réunions, ils ont :

- **préparé** le programme pour 2019,
- **rempli** les fiches du concours des VMF - Vieilles Maisons Françaises – avec l'espoir de recevoir un chèque si notre travail à la chapelle convient,
- **envoyé** un nouveau courrier à la Région pour redemander une aide pour la tranche 1 : mise en sauvegarde de la charpente,
- **répondu** à la Fondation du Patrimoine qui nous demandait des précisions sur la tranche 2, rénovation de la nef et, tant que nous y étions,
- **discuté** de nos chances d'avoir une aide provenant de l'opération Bern.

C'était avant l'incendie de Notre Dame de Paris. Je pense que depuis ce 15 avril, quelques exigences nouvelles sont apparues pour le patrimoine de notre pays. Notre cathédrale de Paris est un bien inestimable sur les plans spirituel, architectural, littéraire et musical. Tout n'est pas au même niveau : architecture, musique et littérature sont au service du spirituel.

Personnellement, j'ai eu l'occasion de lire, à un petit groupe de CM2, le passage de Victor Hugo dans Notre Dame de Paris qui décrivait le concours de la plus laide des grimaces avec Quasimodo en vainqueur. Je vois encore, 10 ans après, les visages sérieux pour certains et affolés pour d'autres à la lecture que je leur faisais en forçant le ton.

Je pense que chacun de vous, qui nous suivez déjà pour sauvegarder la petite histoire de la chapelle de la rue Gourmelen à Quimper, participera, à un moment ou à un autre, à la restauration de Notre Dame de Paris par un don à l'un des organismes qui se met en place pour les

quelques années de travaux. Mais j'ai envie de vous faire entendre la petite voix de l'historien des religions Odon Vallet qui s'adressant aux maires et aux responsables territoriaux leur précise : « *Gardez vos sous pour les bâtiments de votre commune, de votre département, de votre région, notamment des églises en très mauvais état et qui parfois menacent ruine. Je crois qu'il ne faut pas oublier, comme l'ont montré les gilets jaunes, que la France rurale, la France des "gens de peu" en langage de romancier, c'est-à-dire une France qui a très peu de moyens, celle dont on ne parle jamais, qui ne casse rien... cette France-là a besoin d'argent pour ses monuments religieux qui sont menacés* ».

Revenons rue Gourmelen et à la chapelle du Saint-Esprit. Voici ses dernières nouvelles :

- **les entrées d'eau, suite...** : les travaux sur la toiture de la nef, fin décembre, ont permis de remplacer des ardoises absentes. Mais les bourrasques de l'hiver ont à nouveau joué avec crochets et ardoises et l'humidité est toujours présente dans la chapelle. Moralité : nous avons décidé de ne plus bricoler sur le toit mais de garder nos euros pour la rénovation dans les règles de la nef.

- **l'architecte du patrimoine.** Le 7 juin 2018, nous avons signé un contrat avec M. Philippe PERRON, architecte du patrimoine. C'est une exigence de la DRAC (1) et du STAP (2) pour toute rénovation d'un bâtiment inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Sa mission est très simple : établir un diagnostic et les plans de l'ensemble de l'édifice, proposer les solutions techniques ad hoc en liaison avec le STAP, rédiger le dossier du permis de construire, étudier les devis des entreprises sélectionnées pour les travaux, faire les réceptions des chantiers.

Actuellement, le diagnostic et les plans sont réalisés – ils sont sur mon bureau – ce qui va

permettre de redéposer le permis de construire à la mairie de Quimper. Comme la chapelle est dans un site classé remarquable de la ville, les échelons d'inspections et de vérifications sont nombreux, ce qui fait que le retour est long à nous parvenir. Le premier permis, déposé le 13 août 2018, était revenu fin novembre « dossier incomplet » et avec des instructions de la DRAC. En particulier, ces instructions insistaient sur les problèmes d'humidité provenant des gouttières types « nantaises » afin qu'elles ne fussent pas dans les maçonneries, alimentant l'humidité, responsable des dégradations et du pourrissement des pieds des fermes.

Nous avons donc à corriger en 2019, « l'erreur » des constructeurs de 1730 suivant le principe : si les Ouvriers du Saint-Esprit rénovent, ils le font bien. Je pense que vous êtes d'accord.

Que va-t-il se passer pour la tranche 2 avant fin juin : il s'agit de la rénovation de la nef.

Dès que les devis sont complets, vérifiés par l'architecte et par le bureau de l'association, la demande du permis de construire sera déposée en mairie de Quimper.

En parallèle, les dossiers de demande de subvention seront transmis le plus largement possible : DRAC, Région Bretagne, Conseil Départemental, Sauvegarde de l'Art Français, VMF : Vieilles Maisons Françaises, autres... et bien sûr la Fondation du Patrimoine. N'hésitez donc pas à envoyer votre participation pour la chapelle à la Fondation. Nous vous faisons toujours confiance. Merci.

L'idéal serait de lancer les travaux dans le courant du deuxième semestre ou tout au moins avant la fin de l'année.

Quelle que soit la date, le Saint-Esprit nous donnera son feu vert rapidement, c'est certain.

Les RENDEZ-VOUS de JUIN et SEPTEMBRE :

- le 10 juin, lundi de la Pentecôte, à 15 h 30 nous recevrons M. Pierrick CHUTO pour une **conférence** : « **Du Reuz en Pays de Quimper.... et ailleurs. Blancs contre Rouges, école du diable contre école du bon Dieu** » .

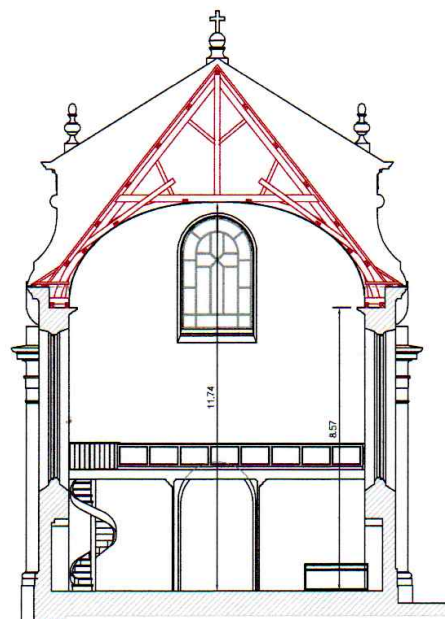
La chapelle sera ouverte à partir de 14 h.

- tous les samedis de septembre, Christophe et Daniel vont attaquer le chantier de la rénovation des grilles de la chapelle : grattage, anti-rouille, peinture. Si vous avez quelques heures libres, venez les rejoindre. **La chapelle sera ouverte de 09 h 30 à 17 h tous les samedis de septembre, y compris le samedi 21, journée européenne du Patrimoine.** Dites-le autour de vous : « le Saint-Esprit embauche pour des travaux de peinture ».

- les journées européennes du Patrimoine : En liaison avec la ville, nous ouvrirons la porte de la chapelle : **le samedi 21 septembre de 09 h 30 à 18 h et le dimanche 22 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.**

Les membres du conseil vous attendent avec vos amis.

Ci-dessus, le plan de la façade et celui de la coupe transversale chœur et nef.



(1) DRAC : direction régionale des affaires culturelles – (2) STAP : Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine.